

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 33 (1962)
Heft: 8

Artikel: Dynamique de l'industrie horlogère du Jura suisse
Autor: Schaller, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dynamique de l'industrie horlogère du Jura suisse

Nous reproduisons ci-dessous l'exposé que fit M. François Schaller, professeur extraordinaire à l'Université de Berne, à Colmar, le 7 juillet 1962, au colloque international sur les problèmes d'économie montagnarde. Ce colloque était consacré aux questions économiques intéressant les Vosges, la Forêt-Noire et le Jura suisse.

Qui veut se hasarder à prévoir les grandes lignes d'une évolution, doit rechercher dans le passé le sens de la direction prise. Il faut savoir d'où l'on vient pour connaître où l'on va. L'avenir de l'industrie horlogère du Jura suisse est inscrit tout entier dans son passé, de ses origines jusqu'aux conditions nouvelles créées par le Statut fédéral de l'horlogerie, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1962.

1. La naissance de l'industrie

Comme chacun le sait, l'industrie horlogère suisse est née à Genève au début de XVI^e siècle, de la rencontre de certaines causes sans lien commun entre elles. La part du hasard est ici prépondérante. L'invention du ressort, substitué au poids moteur, est condition de la réduction de la grosse horlogerie de beffroi aux dimensions réduites de la montre.

Cette invention, qui se fit à l'étranger, était naturellement la condition nécessaire, mais non suffisante, de la naissance d'une industrie horlogère. Elle fut bien vite connue d'une population qui, de tout temps, s'était familiarisée avec le traitement des métaux. Pour accomplir ce fin ouvrage qu'est la montre, il fallait une main-d'œuvre particulièrement qualifiée, instruite d'avance à ce genre, très spécial, d'industrie fine. Il était surtout nécessaire que cette main-d'œuvre, constituée par les orfèvres genevois, se trouve en quelque sorte contrainte d'imprimer à son activité traditionnelle, la bijouterie, une direction inédite et vraiment révolutionnaire. Car, si l'homme offre toujours une certaine résistance à l'adoption de techniques nouvelles, il lui répugne de modifier l'objet même de son activité créatrice. La doctrine de Calvin constitua cette pression, particulièrement forte dans la Rome protestante.

Nos orfèvres n'espéraient plus grand-chose d'une clientèle dont les mœurs, la philosophie, la morale et les coutumes s'étaient profondément transformées sous l'effet du calvinisme. L'austérité bourgeoise de l'époque était incompatible avec la consommation d'articles de luxe. La montre, en revanche, est un produit utilitaire. Lorsque le temps prend figure d'argent, la montre n'est plus un luxe, mais un outil de travail. Ainsi naquit, à Genève, une industrie horlogère qui fut toujours étroitement apparentée à la bijouterie dont elle procède en ligne directe.

2. L'orientation du développement

Tout fut tenté par les Genevois pour conserver dans la cité cette nouvelle industrie aux vastes possibilités d'avenir. L'interdiction de

confier à l'extérieur des travaux qualifiés, celle de former des apprentis provenant d'ailleurs, une réglementation professionnelle très stricte, rien ne fut négligé pour assurer à la grande cité du bout du lac le monopole de l'horlogerie. Mais les conditions mêmes du succès d'un monopole artificiel faisaient défaut. Les débouchés ne cessaient de croître, de France jusqu'à Constantinople où le Turc achetait les montres d'or en forme de croissant. L'idée de populariser la montre en recourant à des métaux plus communs ne pouvait manquer de séduire des esprits entreprenants. Genève ne pouvait suffire à une production largement diversifiée. L'exportation de l'industrie elle-même devint inévitable. Quelle serait son orientation géographique ?

Les préférences, ici, ne peuvent jouer aucun rôle. Il n'est point de régions, riches ou pauvres, agricoles ou industrielles, très peuplées ou peu habitées, qui ne s'intéressent à l'introduction d'une industrie nouvelle et prospère, aux possibilités de développement indéfinies. Seules, des raisons objectives, spécifiquement économiques, décideront à l'avantage de telle ou telle région plutôt que de telle autre. Le riche Pays de Vaud, par les étroits contacts qu'il entretenait avec Genève, parut d'abord tout désigné pour constituer le second centre horloger. Effectivement, l'industrie nouvelle, en particulier la fabrication des blancs (les ébauches) devait s'implanter à un moment donné dans le Pays de Vaud. Mais la tentative devait finalement échouer. Il en fut de même dans l'Ain agricole ou dans les régions les plus riches de la Savoie. Rien de très surprenant à cela. Dès qu'il s'agit d'industrie, la concurrence apparaît et oriente les activités conformément à certaines lois auxquelles il est vain de s'opposer longtemps. La nouvelle industrie horlogère rencontrait, en effet, dans la chaîne du Jura les conditions idéales pour son développement rapide, alors que les riches régions agricoles de la plaine, soit en France, soit en Suisse, ne pouvaient guère soutenir la concurrence d'une main-d'œuvre jurassienne relativement abondante, et disposée à vendre son travail à bas prix. Une industrie nouvelle est toujours promise au prétendant le moins exigeant. Le moins exigeant est toujours le plus pauvre. Dans cette compétition horlogère, les populations des vallées et plateaux du Jura devaient donc l'emporter sur celles des régions agricoles prospères.

3. Les raisons de l'implantation horlogère dans le Jura

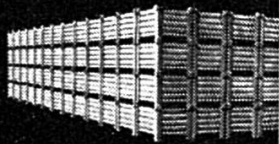
À l'origine, ces raisons sont multiples ; certaines ont conservé, de nos jours encore, un intérêt évident, alors que d'autres ont disparu au fur et à mesure des transformations de structure subies par cette industrie. Il faut distinguer les caractères propres à l'industrie elle-même, de ceux qui ont trait à la population jurassienne.

L'industrie horlogère, à ses débuts, n'exigeait que des investissements relativement faibles, exception faite, bien entendu, de l'or utilisé dans la montre-bijou. Pour la montre commune, la part de la matière première dans la valeur totale du produit terminé est faible au point d'être parfois insignifiante. Ceci explique la raison pour laquelle la montre-bijou fut à l'origine, et demeura en grande partie le monopole de Genève et de quelques localités françaises, Saint-Cloud notamment, alors que le Jura s'efforça d'orienter sa production hor-

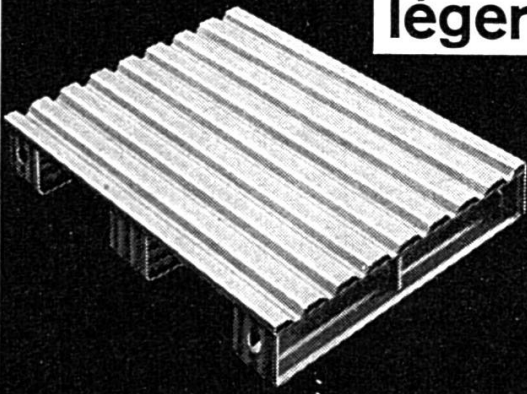
DE ROLL

Palettes et containers de transport
en tôle emboutie pour tout usage

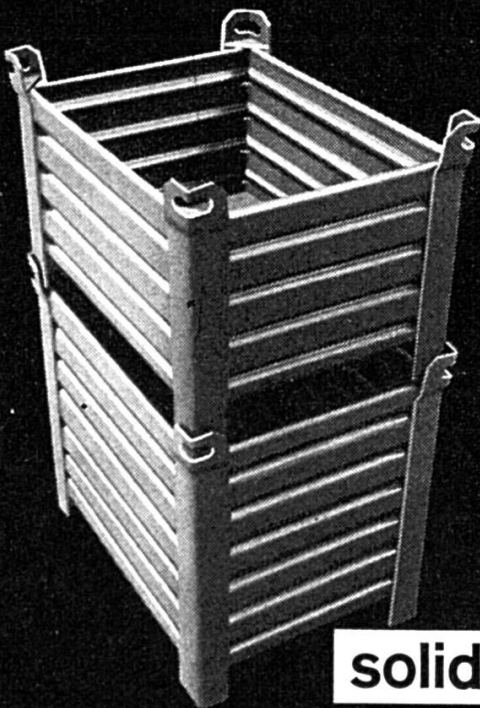
214



légers



économiques



solides

Société des Usines de Louis de Roll S.A.
USINE DES RONDEZ, DELEMONT

1111

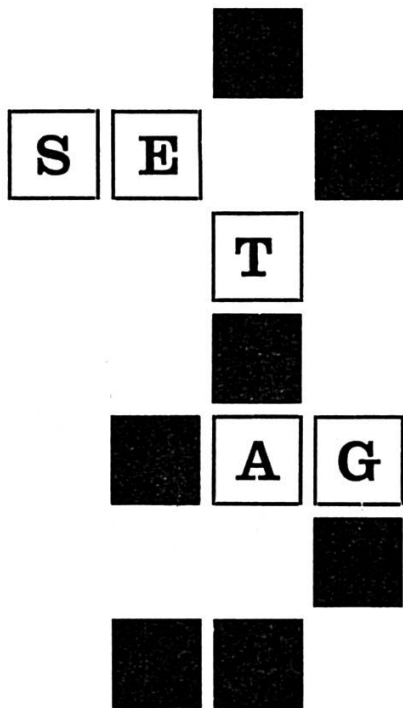
Travaux publics
Travaux de route
Béton armé

Losinger & C^o S. A.



Entreprise de travaux publics
DELEMONT
Téléphone (066) 2 12 43

1075



SETAG S. A.

Fabrique de caractères
pour machines à écrire

BASSE COURT

Téléphone (066) 3 72 52

1083



Entre amis
une bonne
Bière

1088

logère vers l'article commun, où le coût total se ramène à peu de chose près au coût main-d'œuvre. Le volume de la matière utilisée étant de surcroît très réduit, le prix des transports n'entre guère en ligne de compte, qu'il s'agisse de la matière première, des différentes parties constituant de la montre ou du produit terminé lui-même. Rien ne s'oppose donc à l'infiltration de cette industrie nouvelle dans les vallées jurassiennes les plus retirées, sans aucun souci des sources de matière première, des voies de communication ou des marchés du consommateur.

De plus, cette fine mécanique qu'est la montre se divise le plus naturellement du monde en un nombre impressionnant de parties différentes, dont la production gagne à être nettement séparée, soit en vertu des avantages que procure la division du travail, soit du fait de la diversité très marquée des procédés de fabrication. On connut donc, au cours d'une histoire horlogère déjà longue, les industries des ébauches, des assortiments, du boîtier métal et acier, du boîtier argent, de la gravure de la boîte argent, du cadran métal, du cadran émail, de la pose du radium, du dorage, de l'argentage et du nickelage, du décolletage, des pignons, des pivotages, des ressorts, des verres, des aiguilles, des assortiments ancre, des balanciers, des spiraux, des pare-choc, du placage, du polissage de boîtes, de la gravure de mouvements, des raquettes, du « préparage » de la pierre, de son perçage, de son creusage, de son « grandissage ». Convenons qu'il est peu de fabrications qui se prêtent à un tel morcellement. Une décentralisation aussi complète des opérations permettait de fournir du travail jusque dans le hameau le plus reculé, dans la ferme la plus isolée. Car l'outillage, à l'origine, se ramenait, dans le cas de beaucoup de ces industries, à sa plus simple expression. Et ce n'est pas le trait le moins curieux de cette industrie horlogère, que d'exiger dans les débuts de son histoire d'aussi faibles investissements en machines, en outillages et même en bâtiments. Cette condition était naturellement nécessaire à l'implantation d'une activité nouvelle dans une région montagnaise, pauvre en capitaux.

Mais il y a plus. Par sa fragmentation même, cette fine mécanique qu'est la montre n'exigeait dans sa production aucun travail suivi, soumis au programme journalier de l'atelier ou de l'usine. La tâche pouvait être abandonnée ou reprise au gré des fluctuations du temps et des exigences des travaux des champs. Cet avantage fit de l'horlogerie le type du métier d'appoint, exercé selon des méthodes artisanales, dans le cadre familial. Il ne fut pas question d'abandonner la culture ni l'élevage pour s'adonner à cette activité industrielle d'un nouveau genre : c'est au cœur même de la petite exploitation agricole que ce métier d'appoint fut exercé, sur le large établi de bois posé devant chaque fenêtre de la ferme des montagnes. L'humeur du temps régla dès lors le rythme de la fabrication horlogère.

Aujourd'hui encore, il est possible d'observer, du chemin, l'horloger classique, le visage légèrement incliné et le fameux « migros » collé à l'œil, face à la grande fenêtre, sans rideaux, de beaucoup de fermes du Jura. Il est parfois difficile de dire quelle est au juste l'activité principale de ce montagnard. Le revenu que lui procure sa modeste exploitation agricole est surtout un revenu en nature, qui suffit au

plus clair de l'entretien de la famille. Il n'est pas aisément mesurable en espèces avec quelques chances d'atteindre une précision suffisante. En revanche, le revenu qui découle de la terminaison des mouvements, de la fabrication de la pierre fine, ou de quelque autre saison de la fabrication se concrétise, lui, en bonnes espèces sonnantes et trébuchantes. Il n'en est que plus apprécié, ce qui n'exclut nullement son caractère de gain accessoire, toujours considéré comme plus ou moins aléatoire par une population instruite des heurs et malheurs de cette industrie capricieuse par plus d'un siècle d'expériences parfois douloureuses. Je crois qu'ici réside la raison profonde du succès de l'horlogerie tout au long de la chaîne du Jura.

Le revenu horloger fut longtemps considéré par une main-d'œuvre agricole comme gain accessoire, revenu d'appoint d'une activité à laquelle tous les membres de la famille pouvaient être associés. Dans ces conditions, les exigences de la main-d'œuvre à domicile ne pouvaient être bien grandes. Elles le furent d'autant moins que la concurrence était très vive entre toutes ces familles d'agriculteurs de condition modeste, dont l'individualisme traditionnel excluait toute coalition, toute entente en vue de la sauvegarde d'intérêts communs pourtant légitimes.

En face de cette main-d'œuvre très particulière se dressait « le patron », fabricant ou commerçant dont l'atelier, situé dans la vallée, produisait beaucoup moins que la main-d'œuvre à domicile répartie sur la montagne. Ce patron disposait naturellement de certains capitaux, rapidement accrus par un négoce lucratif. Il dictait les prix, et exerçait ainsi un incontestable effet de domination sur une main-d'œuvre à la fois agricole et artisanale, ignorante de la valeur réelle de son labeur, et qu'aucune législation ne protégeait des trop longues journées de travail. Tant que ces conditions économiques et surtout sociales très spéciales ne sont pas modifiées, aucune concurrence n'est à craindre pour l'industrie horlogère du Jura. En effet, dans les riches exploitations agricoles de la plaine ou du vignoble, nul ne dispose d'autant de loisirs pour l'exercice d'un métier annexe, et personne n'aurait consenti à s'adonner entièrement à une activité artisanale moyennant une rétribution parfois fort maigre. Il n'empêche qu'une organisation semblable devait assurer longtemps l'harmonieux développement des régions jurassiennes.

Ce paysan industriel, partageant son temps entre les travaux de la terre et ceux de l'établi, n'eût pas manqué d'inspirer quelques belles pages à Frédéric Le Play, s'il avait été donné à ce sociologue de l'observer de plus près. Propriétaire de son petit domaine, de son minuscule outillage, et surtout de ses fameux « secrets » ou « tours de main » qu'il conservait jalousement et ne transmettait qu'à ses fils, le paysan du Jura demeura farouchement individualiste. Il le fut à tel point que les doctrines anarchistes, dans la seconde moitié du siècle dernier, rencontrèrent dans ces régions horlogères un terrain de prédilection. C'est au cœur de l'une de ces vallées que le prince Pierre Kropotkine écrivit « La Conquête du Pain ». Et nos paysans-horlogers avaient ceci de commun avec le Prince, qu'ils étaient bien trop attachés à leur tradition de propriétaire pour faire de l'anarchisme autre chose qu'une divertissante spéculation de l'esprit !

4. Les temps nouveaux

A une époque, la nôtre, qui paraît plus que toute autre vouée à l'accélération des rythmes de transformation, il eût été bien surprenant de conserver intactes des structures horlogères qui font figure d'anachronisme. D'ailleurs, en ces matières comme en d'autres, les regrets sont vains, et il est toujours dangereux de s'opposer à une évolution aussi naturelle qu'inéluctable. Il existe encore, je l'ai dit, cet horloger des montagnes, penché sur l'établi, devant la fenêtre de la chambre commune. Mais, depuis longtemps déjà, il n'est plus au centre de son industrie. Celle-ci s'est déplacée de la ferme et du hameau dans la grande usine des villes horlogères. Genève, Neuchâtel, mais surtout Bienne, Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle sont autant de centres au cœur desquels non seulement se traitent les affaires horlogères, mais encore se terminent une grande quantité des montres suisses. Les temps ont bien changé, et l'industrie horlogère connut au cours de ces dernières décennies une histoire mouvementée, qui ne manqua pas de précipiter beaucoup l'inévitable évolution.

Spéculative, l'industrie horlogère le fut toujours et par essence. Ses produits s'exportent aux quatre coins du monde, et la consommation du marché suisse ne représente, en fait, qu'un infime pourcentage de la production globale. Il n'est point de troubles politiques ou sociaux, en Europe, en Amérique du Sud, dans le sud asiatique ou même dans le monde musulman, il n'est point de crises économiques aux Etats-Unis ou ailleurs dont l'horlogerie ne ressente immédiatement les effets. C'est dire combien la crise chronique qui éclata en 1929 devait l'éprouver, à tel point que quelques années plus tard, tout paraissait perdu. Il fallut l'intervention de la Confédération, en 1934, pour sauver ce qui pouvait l'être encore, par une aide financière — bientôt remboursée — et la promulgation d'un statut fédéral de l'horlogerie très strict, destiné à éviter à tout prix l'extension de l'appareil de production.

Durant près de trente ans, compte tenu de modifications plus formelles que profondes, ce statut fut en vigueur, soucieux surtout de conserver telles quelles les structures extrêmement diversifiées et géographiquement éparpillées de l'industrie horlogère suisse. Sans le dire expressément, il semble que le statut s'inspirait de la devise de la Maison d'Orange : « Je maintiendrai. » De fait, le résultat dépassa l'attente du législateur. Ces mesures, à l'époque aussi sages qu'énergiques, permirent à l'horlogerie de traverser la grande crise, puis la période de guerre, sans subir de trop grands dégâts. Dès les années 50, le développement de l'horlogerie fut néanmoins quelque peu freiné par les dispositions trop strictes, trop conservatrices surtout, de l'Arrêté fédéral qui voulait maintenir intactes des structures industrielles de plus en plus dépassées. Celles-ci craquaient de toutes parts sous la pression de techniques nouvelles de production et de l'extraordinaire développement de la demande de nos produits. A vouloir retarder plus longtemps les réformes industrielles profondes d'un appareil de production qui ne répondait plus complètement aux exigences modernes, on courait grand risque de compromettre irrémédiablement l'avenir de l'une de nos plus belles industries nationales. Chacun le comprit,

et un nouveau Statut fédéral de l'horlogerie, aux tendances à la fois beaucoup plus libérales et beaucoup moins malthusiennes (dont le caractère transitoire est de plus expressément prévu pour une durée de quatre ans) entrant en vigueur le 1^{er} janvier 1962. Pratiquement, seules les dispositions concernant le contrôle de la qualité ont un caractère définitif. Toute liberté est donc accordée, aujourd'hui, aux milieux horlogers, pour promouvoir les profondes réformes de structure qui devront assurer à notre industrie une nouvelle et longue période de prospérité.

5. Tendances contradictoires de l'industrie moderne

Le recul nous manque qui nous permettrait d'apprécier avec quelque exactitude toutes les tendances nouvelles de l'industrie moderne. Toutefois, il est d'ores et déjà possible d'en déceler l'une ou l'autre.

En premier lieu, relevons la normalisation toujours plus poussée des outillages et des machines. Il semble que les différences fondamentales qui apparaissaient, hier encore, dans la conception d'outillages destinés à des fabrications diverses, tendent de plus en plus à s'amenuiser. Il n'est pas exclu qu'un jour, toute production d'articles mécaniques procédera d'un type d'outillage unique adapté simplement à la confection spéciale des boîtiers, ou des stylos, ou des robinets, ou des briquets, ou des articles ménagers. Dès aujourd'hui, l'originalité des outillages tend à disparaître au profit d'une surprenante uniformité de la fabrication industrielle.

L'homme du métier disparaît. Il y a longtemps déjà que la belle profession de graveur sur boîtes argent, qui nécessitait un long apprentissage et de très réelles aptitudes artistiques, n'est plus ni enseigné, ni pratiqué. Les horlogers complets existent encore, et leur importance demeure très réelle, mais leur proportion par rapport au total de la main-d'œuvre employée dans l'industrie horlogère s'amenuise d'année en année, et n'est déjà plus que très faible à présent. La demande d'une nouvelle main-d'œuvre qualifiée se fait de plus en plus pressante, il est vrai ; mais il s'agit d'une main-d'œuvre dont les qualifications ne sont plus spécifiquement horlogères. On demande toujours plus de techniciens, de mécaniciens, d'électriciens, de tourneurs, de dessinateurs, de modélistes, d'employés d'administration, pour l'étude des plans d'acheminement ou des contrôles multiples que nécessite une fabrication moderne. Ce personnel peut provenir d'autres industries. Il n'est pas nécessairement formé dans des écoles ou des technicums horlogers. Il n'est donc pas rivé à la profession horlogère. Il devient lui-même interchangeable comme la plupart des machines qu'il réalise, contrôle ou répare.

Dans ces conditions, le métier classique d'horloger, que le père enseignait à son fils, est en bonne voie de disparition. Ceci modifie profondément les traditions de la population des vallées et plateaux jurassiens. Ici comme ailleurs, il importe à présent que le fils et la fille bénéficient d'une formation professionnelle aussi complète que possible, qui ne peut être acquise dans le village ou le hameau. Cette formation ne sera pas nécessairement liée à l'activité horlogère. L'émigration s'en trouve encouragée. Certains villages se dépeuplent. Des fermes sont abandonnées et une évolution démographique se dessine,



Une énergie thermique de choix

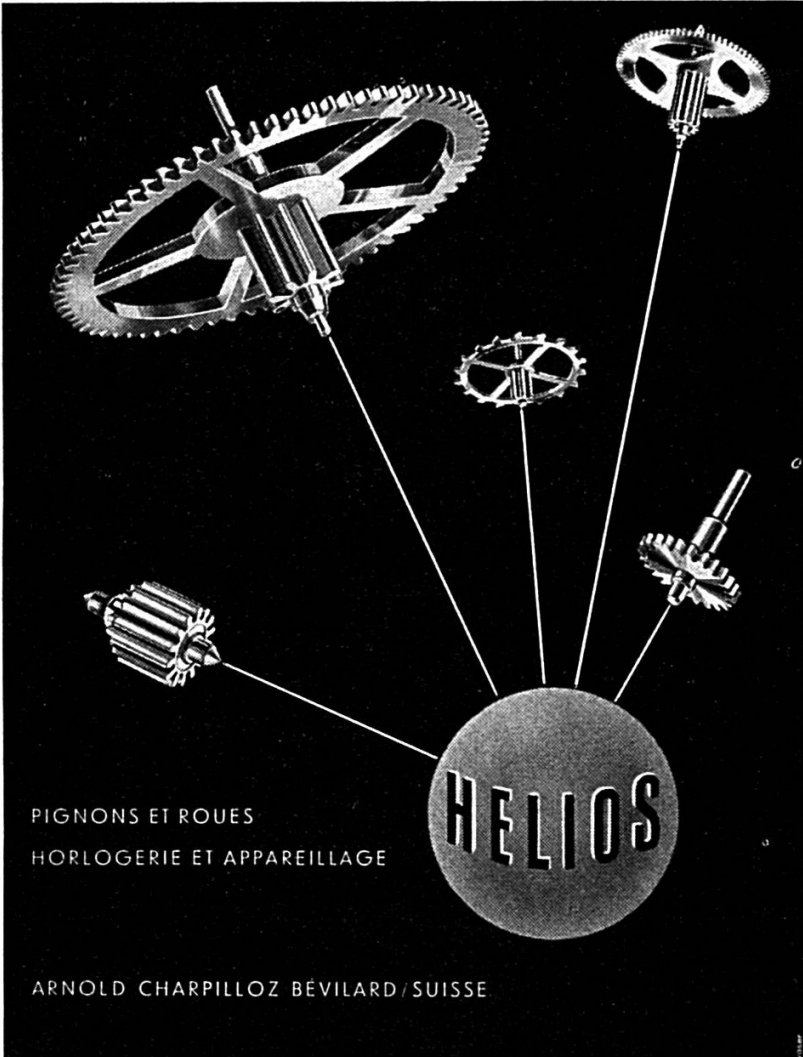


Les Usines à gaz jurassiennes de

Bienne
Delémont
Granges
Moutier
Porrentruy
Saint-Imier
Tavannes

Rapide, souple, propre,
le gaz demeure
l'énergie idéale de l'avenir

1091



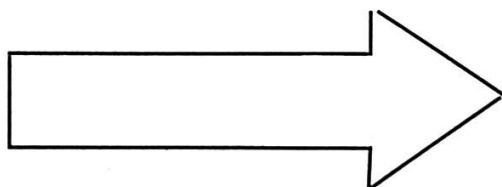
PIGNONS ET ROUES
HORLOGERIE ET APPAREILLAGE

ARNOLD CHARPILLOZ BEVILARD/SUISSE

1073

Les Fabriques de Balanciers Réunies S. A.

à Bienne et leurs succursales dans le Jura bernois



Saignelégier
Saint-Imier
Evilard
Bienne

vous fournissent toute la gamme de balanciers

1095

au cœur même des régions de montagne, dont les causes d'ailleurs ne doivent pas être exclusivement, ni même principalement recherchées dans la modification des structures horlogères. Mais ceci est une autre affaire qui déborde le cadre du sujet.

Les fameux « secrets » de fabrication représentaient le capital le plus précieux qu'une génération d'horlogers léguait à la suivante. Ils constituaient une valeur plus grande, souvent, que le petit domaine agricole chargé d'hypothèques. Mais ce capital des « tours de main » s'est volatilisé sous l'effet des techniques modernes de production. Que valent de tels « secrets » à l'heure de l'automatisation ? La montre est-elle encore cet objet énigmatique, que le profane ne considérerait qu'avec un respect un peu superstitieux ? Ce n'est plus qu'une mécanique commune, pas plus mystérieuse en somme que le briquet ou le rasoir électrique. Le métier s'est perdu, pense le vieux termineur à domicile, dont le fils se trouve placé devant ce dilemme : ou se contenter du revenu trop maigre de la petite exploitation agricole, ou quitter sa famille et son village pour le travail de l'usine. Mais l'évolution est également sensible dans les cellules de production.

Ici, de nouveau, l'industrie horlogère cesse de présenter un caractère nettement original pour s'intégrer plus complètement aux formes industrielles modernes, de plus en plus concentrées. Il ne s'agit pas d'une mode, mais d'une nécessité absolue, vitale, condition même de la prospérité économique de demain. Une concurrence est née, en marge des producteurs traditionnels de France, d'Allemagne et de Suisse. Cette concurrence est l'œuvre des pays neufs : U.R.S.S., Japon, Hong-Kong, peut-être demain la Chine. Elle se fonde sur l'automatisation et la production de masse, et jette sur les marchés du monde une quantité d'articles peu diversifiés il est vrai, mais de bonne qualité, à des prix qui pourraient être inférieurs à ceux que nous pratiquons.

A situation nouvelle, solution neuve. L'horlogerie jurassienne doit réduire ses coûts de façon drastique, afin de demeurer compétitive sur ses marchés traditionnels. Cette réduction des prix de revient ne peut être obtenue que par une normalisation et une rationalisation beaucoup plus poussées que jusqu'ici, par l'introduction de l'automatisation, des chaînes de fabrication, et en général par l'acquisition d'un outillage ultra-moderne. Il est évident que cela ne peut être réalisé qu'au prix d'investissements considérables, et par une forte concentration des unités de production. Il semble donc que l'activité horlogère devrait se retirer non seulement de la ferme jurassienne, mais aussi du village, pour se regrouper, se concentrer dans les vastes complexes industriels des grandes villes horlogères. Du coup, une industrie qui assura durant deux siècles la prospérité économique de la région jurassienne est tentée d'émigrer soit aux pieds du Jura, soit dans les villes du Plateau, avec toutes les conséquences démographiques d'une semblable mutation.

Voilà le triste sort qui serait réservé à nos populations horlogères du Jura, si l'évolution des techniques de production était l'unique phénomène qu'il faille considérer aujourd'hui. Mais il n'en est rien, fort heureusement. Deux autres phénomènes, propres eux aussi à

notre époque si dynamique, se chargent de faire prendre aux événements une tournure bien différente.

En premier lieu, la concentration à outrance et le gigantisme industriel ne peuvent être sérieusement envisagés dans notre pays, pas plus dans l'horlogerie que dans toute autre branche d'industrie. Ces formes, destinées à assurer la production de masse qui satisfera une consommation de masse, sont peu conformes au génie de notre peuple. Mais cela ne signifie nullement que nos industries suisses entendent se retirer des marchés internationaux et opérer un impossible repli sur le marché national. Au contraire, cela sous-entend que l'industrie suisse, et singulièrement l'industrie horlogère de la chaîne du Jura, s'orientera de plus en plus vers l'article de haute précision et de qualité, et surtout vers la grande diversité des produits que ne peut assurer de façon économique et rationnelle le vaste complexe industriel soviétique ou asiatique.

Notre industrie, on l'a dit, est condamnée à la qualité. Il me semble qu'elle l'est plus encore à la diversité de ses produits. C'est avec un article de ce genre que nous demeurerons compétitifs sur les marchés du monde, à l'exception de ceux des pays neufs où seuls, durant un certain laps de temps, les produits de masse pourront entrer en considération. C'est dire que l'horlogerie jurassienne n'est pas susceptible de se coaguler en deux ou trois grandes molécules de production, qui se substitueraient peu à peu à la multitude des entreprises artisanales. Une concentration est inévitable, certes, par l'effet même des techniques nouvelles, mais l'entreprise restera, chez nous, selon le mot de notre poète Ramuz, à la taille de l'homme.

Ensuite, ces concentrations mêmes, si modestes qu'elles soient comparées à celles d'autres pays, ne pourraient pas s'opérer à l'extérieur de nos vallées et plateaux jurassiens, pour une raison aussi simple que péremptoire. Comme d'autres nations, la Suisse connaît, depuis plus de dix ans, une prospérité économique sans précédent, qu'aucune agitation sociale ou politique n'a troublée jusqu'ici. Le chômage, depuis bien longtemps, est tombé à zéro. L'offre de main-d'œuvre est constamment inférieure à la demande, pour toutes les fonctions, à tel point que nous avons dû recourir à l'apport d'une main-d'œuvre principalement italienne et espagnole. Le nombre des travailleurs étrangers en Suisse s'élève à quelque 600 000 unités. Un habitant sur dix est étranger.

Dans ces conditions, le recrutement de la main-d'œuvre est le souci le plus lancinant de nos industriels, et la concurrence qu'ils se font en ce domaine est très vive, comme en témoignent la hausse continue des salaires et une plus rapide dévaluation de notre monnaie. Comment voulez-vous, dans ces conditions, que l'industrie horlogère puisse opérer ce repli des régions décentrées du Jura, pour procéder à son regroupement dans des concentrations urbaines où la main-d'œuvre fait si complètement défaut ? Et, paradoxalement, la concentration présente cependant pour notre industrie, je l'ai dit déjà, une importance vitale. Avec de telles données, le problème ne comporte, semble-t-il, qu'une seule solution.

La concentration est actuellement, depuis quelques années — pour autant qu'il soit possible d'en juger à présent — en voie de réalisation ; ce processus s'accélère. Mais il s'agit d'une concentration technique, commerciale, financière, administrative, et non pas géographique. Les entreprises moyennes, petites, familiales, de type artisanal marquent une régression ; elles disparaissent purement et simplement, ou fusionnent, ou sont absorbées. Mais, simultanément, sous la pression exercée par le manque de main-d'œuvre dans les centres industriels, les grandes entreprises et les concentrations nouvelles se hâtent d'ouvrir, dans les coins les plus reculés des vallées et plateaux jurassiens, de beaux ateliers modernes parfaitement équipés. On consent à tous les sacrifices pour la construction et l'équipement de ces cellules de production, à condition que la région laisse entrevoir des possibilités d'embauche de main-d'œuvre indigène qui constitue, aujourd'hui, le capital le plus précieux. Ainsi, la concentration nécessaire est réalisée, car ces cellules ne sont, en fait, que des ateliers d'un ensemble beaucoup plus vaste, et ne se livrent qu'à une production parcellaire, techniquement très limitée (chaînes de montage, polissage de la boîte, etc.). Ainsi, l'industrie demeure dans son pays d'origine, évitant tout bouleversement profond de l'économie de ces régions, et toute évolution démographique brutale. L'établi disparaît de la ferme, mais, à la sortie du village, se dessinent les lignes géométriques d'un atelier moderne, cellule d'une entreprise dont le siège est dans quelque centre horloger.

Si la poésie perd beaucoup à cette mutation des structures industrielles, les revenus ont tout à y gagner, ainsi que le travail, qui jouit dans l'usine d'une protection légale effective, en lieu et place des conditions souvent déplorables du travail à domicile. D'ailleurs, dans ces paysages de montagne, la construction industrielle moderne ne dépare guère, depuis que le tracteur a remplacé l'attelage, et la moissonneuse-lieuse la faux ou la serpe.

L'avenir de l'industrie horlogère paraît sauvegardé sur les plateaux jurassiens, mais sous la forme d'ateliers modernes, dépendants, répartis dans les villages. Ainsi, la prospérité économique se développe rapidement ; le garage de l'automobile s'ajoute à la ferme au toit bas. Seules, à présent, les chrestomathies nous rappellent le charme « des grands bœufs ruminants qui reviennent le soir », même si ces grands bœufs n'étaient parfois, chez nous, que de maigres vaches. Il est vrai que ce charme, comme le relève Jean Fourastié, était lié à celui du quintal de blé à deux cents salaires horaires. Le Jura ne peut demeurer prospère qu'en demeurant horloger. Il ne peut demeurer horloger qu'en adoptant les formes de l'industrie moderne. C'est, tout compte fait, ce qui pourra lui advenir de meilleur.

François SCHALLER
professeur extraordinaire à l'Université
de Berne